



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

appareillage

Question écrite n° 65595

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les difficultés que rencontrent les personnes amputées pour se faire appareiller. En effet, un centre d'appareillage existe, à Valenton en région parisienne. Ces personnes invalides tiennent à bénéficier du travail de groupe qui se fait dans ce centre et qui leur permet de mieux supporter leur handicap. Aussi, elle lui demande s'il est prévu de créer d'autres centres d'appareillage dans différentes régions de France.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65595

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5138